

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine*: Consécration de la Basilique de Ste Anne de Beaupré.—Noces d'or à Ste-Anne de la Pocatière: M. François Boucher, maître-forgeron.—Nouvelles du Lac St-Jean.—Chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs.—Le Lac St-Jean au point de vue de l'agriculture.

*Causerie agricole*: Fromage gras et fromage écrémé; discussion sur ce sujet à la dernière convention de la Société d'industrie laitière de la province de Québec.

*Sujets divers*: Une excursion au Lac St-Jean et Chicoutimi (3e lettre): Tadoussac et Chicoutimi.—Opinion de M. L. Lesage sur la fabrication du fromage maigre; le bétail canadien.—Fromage de Cheddar.—Nouvelle importation de chevaux français, perchons et autres (voir l'annonce).—Vente d'animaux, instruments aratoires à la ferme expérimentale de M. Ed. A. Barnard, à Trois-Rivières.—L'école d'agriculture et la ferme-modèle de Ste Anne.—Une école d'agriculture au Nouveau-Brunswick.—Gare aux voleurs qui vous pillent!—Vaches qui mangent plus qu'elles rapportent.—Chevaux qui forgent.—Emploi de la suie comme engrais.—Prix de la main-d'œuvre sur la ferme.

*Choses et autres*: Expositions agricoles et industrielles dans les Cantons de l'Est et les comtés de Témiscouata et Kamouraska.—Exposition provinciale de la Nouvelle-Ecosse.—Sociétés d'agriculture aux Etats-Unis.—L'élevage des chevaux dans le comté de Charlevoix.—Nouvelle industrie à St Urbain, près de la Baie St Paul.—Dommages causés par les sauterelles dans le comté de Berthier et à Arthabaska.—Le commerce des bleuets à Trois-Rivières.

*Recettes*: Moyen de reconnaître l'âge et le sexe des poules.—Moyen de guérir les blessures causées aux chevaux par le collier ou le harnais.

*A nos abonnés*.—Comme nous le disions dans le numéro de la Gazette des Campagnes du 9 août, nous publions aujourd'hui un numéro double afin de suppléer à celui qui n'a pas paru la semaine dernière. Nous avons accompagné pendant huit jours nos confrères de la Presse associée de la province de Québec, dans une excursion de Lévis, Portland, Boston, St Jean du Nouveau-Brunswick, Frédéricton, Edmundston, Témiscouata et Fraserville. Ce voyage nous a très intéressé, tout particulièrement le parcours de la rivière Kennebec dans l'état du Maine; la rivière St Jean et le nouveau chemin de fer d'Edmundston à Fraserville. Nous avons été l'objet de la plus bienveillante et généreuse attention de la part des directeurs des compagnies de chemins de fer et steamers sur tout le parcours de l'excursion, et nous les en remercions. Nous donnerons des détails de cette excursion dans un des prochains numéros de la Gazette; nous mentionnerons particulièrement le harnais établi à Frédéricton, sous la direction de M. Chs H. Lugin, secrétaire du bureau d'agriculture de la province du Nouveau-Brunswick.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Consécration de la Basilique de Ste Anne de Beaupré*.—La consécration de la Basilique de Ste Anne de Beaupré aura lieu en septembre prochain, lorsque nos seigneurs les archevêques et évêques seront réunis à Québec pour la séance du Conseil de l'instruction publique. Les travaux avancent rapidement et le maître autel, qui a été donné par les fidèles du diocèse de Québec et commandé en Europe y sera placé; c'est un vrai chef-d'œuvre d'art, digne de ce temple où la Grande Thaumaturge y opère de nombreuses conversions et de guérisons miraculeuses éclatantes.

*Noces d'or à Ste Anne de la Pocatière*.—Mardi, le 7 août courant, M. François Boucher, maître-forgeron, et sa digne femme, célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage à l'église paroissiale; il y eut à cette occasion une messe avec chant et orgue. La bénédiction fut donnée par Son Excellence Mgr Poiré et la messe dite par le Rév. M. Joseph Richard. Un grand nombre de personnes assistait à cette religieuse cérémonie. Les vénérables époux ont reçu, en cette circonstance, de forts jolis cadeaux. M. Boucher est l'oncle de l'honorable sénateur C. A. P. Pelletier.

*Nouvelles du Lac St-Jean*.—Le Conseil des arts et manufactures de la province de Québec a tenu ses séances régulières à l'hôtel de Roberval au commencement de la semaine dernière. L'Hon. M. Gagnon, secrétaire Provincial, et sa dame, ainsi que plusieurs journalistes les accompagnaient. Ce grand hôtel a été ouvert au public le 7 août. Mlle Beemer, fille de M. Beemer contracteur de chemins de fer, a été la première pensionnaire.

Le premier vapeur à passagers, le *Péribonca*, a pu commencer à circuler sur le Lac St Jean le 8 août. Il a dû commencer par remonter l'Aschouapmouchouan à sept milles dans l'intérieur des terres, tout près de l'église St Félicien, pour y faire sa première provision de bois, et prendre ensuite une ligne régulière de Roberval au poste de Métabetchouan pour faire raccordement avec le chemin de fer.